
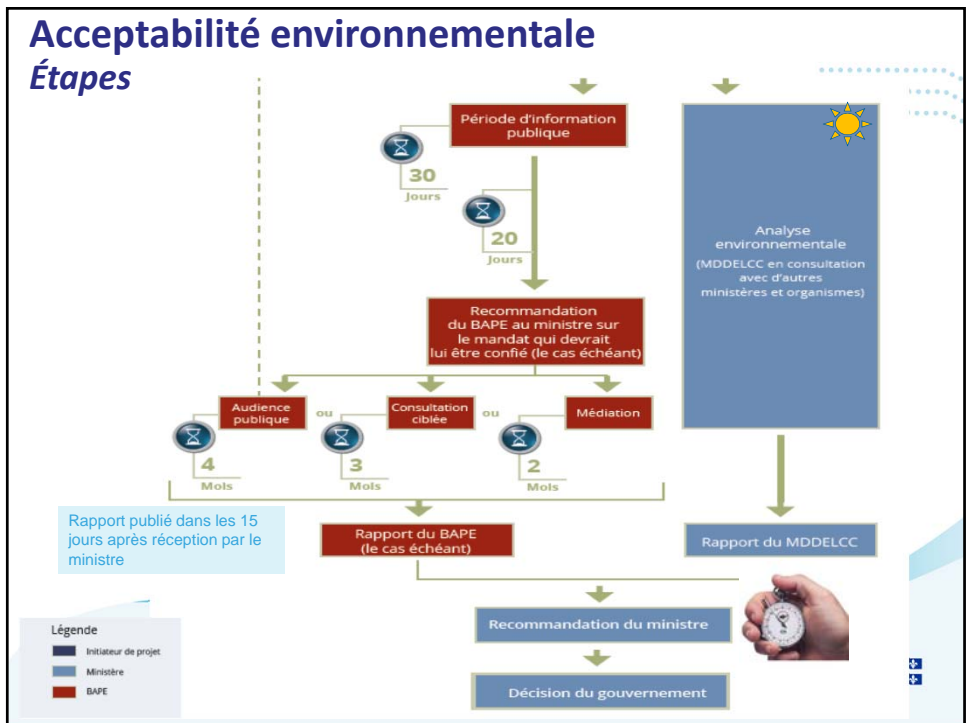


23^e Journées annuelles de santé publique

29 novembre 2019

Acceptabilité du projet et compréhension des limites du décret

Votre gouvernement 



Acceptabilité environnementale

Il faut se prononcer!!!

Sur l'acceptabilité environnementale du projet

Acceptable

Acceptable avec condition(s)

Non acceptable

Sur les conditions d'autorisation, le cas échéant

Sur la pertinence qu'il se réalise ou non

Acceptabilité environnementale

Acceptable

- ✓ Les impacts résiduels du projet (impacts restants après l'application des mesures d'atténuation) sont acceptables;
- ✓ Les impacts cumulatifs du projet sont acceptables;
- ✓ Les impacts positifs du projet compensent ses impacts négatifs résiduels;
- ✓ Le projet pourra respecter les lois et règlements du Québec pour les enjeux identifiés;
- ✓ La raison d'être du projet et l'intérêt du public pour sa réalisation justifient les impacts résiduels.



Conclure clairement à l'acceptabilité du projet et justifier cette conclusion, selon votre champ de compétence.

Acceptabilité environnementale

Il faut se prononcer!!!

Sur l'acceptabilité environnementale du projet

Acceptable

Acceptable avec condition(s)

Non acceptable

Sur les conditions d'autorisation, le cas échéant

Sur la pertinence qu'il se réalise ou non

Votre
gouvernement

Québec

Acceptabilité environnementale

Acceptable avec condition(s)

Dans votre avis, il faut préciser si :

- Des modifications au projet, des mesures d'atténuation ou de compensation supplémentaires ou des engagements sont nécessaires;
- Des suivis doivent être mis sur pied;
- Présenter les arguments qui vous mènent à demander des engagements supplémentaires (mesures d'atténuation ou de compensation, suivis, etc.)

Demeurer dans votre champ de compétence

Conclure clairement que le projet est acceptable sous certaines conditions et justifier cette conclusion, selon votre champ de compétence.

S'assurer que les conditions de réalisation sont clairement identifiées.

Votre
gouvernement

Québec

Acceptabilité environnementale

Il faut se prononcer!!!

Sur l'acceptabilité environnementale du projet

Acceptable

Acceptable avec condition(s)

Non acceptable

Sur les conditions d'autorisation, le cas échéant

Sur la pertinence qu'il se réalise ou non

Acceptabilité environnementale

Non Acceptable

**Conclure clairement que le projet est non acceptable
et justifier cette conclusion, selon votre champ de
compétence.**

Acceptabilité environnementale

Décret

Le décret fixe les conditions



CONDITION 1

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Sous réserve des conditions prévues à la présente autorisation, le projet de ligne doit être conforme aux modalités et aux mesures prévues dans les documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC INNOVATION, ÉQUIPEMENT ET SERVICES PARTAGÉS. Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay – Potentiel archéologique, réalisé par Arkéos inc., décembre 2017, totalisant environ 165 pages;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay – Étude d'impact sur l'environnement - Volume 1 - Chapitres 1 à 9, mai 2018, totalisant environ 300 pages;

CONDITION X

Hydro-Québec doit transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard six mois après la délivrance de la présente autorisation, un rapport sur l'état d'avancement de l'analyse sur les impacts psychosociaux appuyé d'un calendrier de réalisation et de transmission des résultats de cette analyse.

Acceptabilité environnementale

Limites du décret

Attention!

Les mesures demandées:

- ⇒ Doivent être liées aux impacts potentiels du projet
 - ⇒ L'initiateur n'a pas la responsabilité de trouver (et de mettre en œuvre) des solutions à toutes les problématiques de santé préexistantes dans le milieu d'implantation de son projet. Sa responsabilité se limite aux impacts découlant de son projet.
- ⇒ Ne doivent pas concerner un tiers
 - ⇒ La mise en œuvre de la mesure demandée ne dépendrait pas seulement de l'initiateur, ce qui compromettrait sa réalisation.
- ⇒ Ne doivent pas compromettre la réalisation du projet
 - ⇒ Ce qui représente un refus déguisé.
 - ⇒ Dans ce contexte, mieux vaut conclure que le projet est non acceptable et bien soutenir votre position.

